

FICHE DE CANDIDATURE

Cadre réservé à l'huissier :

N° du Candidat :

Je (Nous) soussigné(s),

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Coordonnées de contact :

Adresse :

Courriel : Tel :

Souhaite(ons) candidater pour l'achat d'un lot dans « le lotissement Domaine de la Chevesse Nord » réalisé par la commune de La Mézière.

☐ déclare(nt) avoir pris connaissance du Règlement d'attribution et Conditions Relative à la vente.

☐ déclare(nt) avoir pris connaissance du Dossier de Permis d'Aménager du lotissement Domaine de la Chevesse 1.

☐ déclare avoir vérifié la solvabilité financière de mon/notre ménage candidat et notamment l'obtention d'un financement.

☐ S'engage(nt) à ne déposer qu'une candidature par foyer.

☐ S'engage(nt), si je(nous) suis(sommes) désigné(s) attributaire(s), à respecter les clauses anti-spéculatives énumérées dans le Règlement d'attribution et Conditions Relative à la vente.

☐ S'engage(nt) à remplir ce tableau de manière sincère et exacte et prend (nous prenons) connaissance qu'**en cas d'erreur, intentionnelle ou non, la candidature sera automatiquement rejetée.** En cas de changement de situation, le candidat devra fournir les pièces à la date de la candidature : Septembre 2019. En cas de fausse déclaration, l'emprunteur s'expose, outre la restitution de l'avantage indûment perçu, à d'éventuelles sanctions pénales, notamment celles réprimant l'escroquerie (code pénal, art. 313-1).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par dans le but d'établir une liste de candidat à l'obtention d'un terrain à bâtir au sein du Lotissement Chevesse Nord. Elles sont conservées pendant la durée de la procédure et sont uniquement destinées à la Commune de La Mézière. Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données en contactant La Mairie de La Mézière (1, rue de Macéria 35520 La Mézière Tel : 02.99.69.33.36 - Mail : mairie@lameziere.fr).

☐ Souhaite que la commune garde mes(nos) coordonnées en cas de vente de revente d'un bien dans le cadre du pacte de préférence (durée 7ans). Vous pouvez vous y désinscrire à tout moment.

☐ Souhaite que la commune garde mes(nos) coordonnées pour me(nous) tenir informé(s) de la commercialisation des prochaines opérations. Vous pouvez vous y désinscrire à tout moment.

Critères d'éligibilité

Clauses	
Bien non destiné à la résidence principale du candidat	Dossier irrecevable
Candidature d'un professionnel de l'immobilier, promoteur, marchand de biens	Dossier irrecevable

Critères	Points maximum	Points du candidat
Le ménage ou l'un des membres a la qualité de primo-accédant : il ne faut pas avoir été propriétaire de son domicile durant les 2 années précédant la candidature : (1 seule case possible)		
OUI <i>Le ou les contrat(s) de bail et la ou les dernières quittances de loyer</i> OU <i>Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant qui déclare l'avoir logé, accompagnée d'une copie du justificatif d'identité ainsi que d'un extrait cadastral, un avis de taxe foncière ou un contrat de location avec un tiers bailleur établi au nom de l'hébergeant sera à fournir si vous êtes sélectionné.</i>	1 point	
NON	0 point	
La somme des revenus fiscaux de votre foyer candidat est inférieure au plafond PSLA : (1 seule case possible)		
OUI <i>Une Copie de ou des fiche(s) d'imposition sur la base du revenu fiscal de référence n-2 en euros sera à fournir si vous êtes sélectionné.</i>	3 points	
NON	0 point	
Au moins un des membres de votre foyer candidat réside : (1 seule case possible)		
Dans la commune de La Mézière, <i>Une attestation de domicile demandée sera à fournir si vous êtes sélectionné.</i>	2 points	
Dans une commune de La Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné (hors La Mézière), <i>Une attestation de domicile demandée sera à fournir si vous êtes sélectionné.</i>	1 point	
Hors du territoire de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné	0 point	
Au moins un des membres du foyer candidat travaille : (1 seule case possible)		
Dans la commune de La Mézière <i>Une attestation d'emploi sera à fournir si le candidat est sélectionné.</i>	2 points	
Dans une commune limitrophe à la Mézière (Gévezé, Vignoc, Montreuil-le-Gast, Melesse, La Chapelle-des-Fougeretz, Pacé) <i>Une attestation d'emploi sera à fournir si le candidat est sélectionné.</i>	1 point	
Dans une autre commune	0 point	

Critères	Points par enfant	Points du candidat
Votre foyer candidat est composé de : (1 points par enfant répondant aux critères)		
Par enfant scolarisé en maternelle, élémentaire ou collège <i>Un certificat de scolarité par enfant sera à fournir si vous êtes sélectionné.</i> OU Par enfant scolarisé dans les 3 prochaines années <i>Un certificat de scolarité et un acte de naissance par enfant sera à fournir si vous êtes sélectionné.</i>	1 point	
TOTAL (Additionner tous les points des cinq critères)		

Le :

Signature(s) :